

<https://stisi-pro.ac-normandie.fr/spip.php?article1490>



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

S.T.I. Sciences Industrielles
Voie Professionnelle

**- Arrêté du 22 janvier 2024
modifiant l'arrêté du 21
novembre 2018 relatif aux
enseignements dispensés
NOUVEAU
dans les formations sous
statut scolaire préparant au
baccalauréat professionnel**

Date de mise en ligne : samedi 3 février 2024

- REFORMER (R.V.P.) -

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0028 du 03 Février 2024